RIASEC : S

M1417
INTERVENANT / INTERVENANTE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS - IPRP

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Assistant / Assistante santé travail

Définition

L' Intervenant en Prévention des Risques Professionnels - IPRP assure la sécurité et la santé au travail des salariés.

- Évalue les risques professionnels et propose des mesures de prévention
- Conseille et forme les salariés et la direction sur les pratiques de sécurité
- Réalise des audits de sécurité et rédige des rapports détaillés
- Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de prévention
- Collabore avec des équipes pluridisciplinaires des services de santé au travail pour optimiser les conditions de travail
- Assure une veille réglementaire et technique en matière de sécurité et de santé au travail

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec une formation de niveau Bac +3 à Bac +5 en sécurité des biens et des personnes ou en prévention des risques. Des certifications spécifiques en prévention des risques professionnels peut également être proposées à des salariés expérimentés.
Cet emploi nécessite un agrément d'une Direction Régionale de l'Economie de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DREETS) renouvelable tous les 5 ans. Cet agrément permet d'exercer partout en France quelle que soit la DREETS d'origine.

Certifications et diplômes :

- Licence pro mention sécurité des biens et des personnes
- Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure d'arts et métiers spécialité environnement et gestion des risques
- Ingénieur diplômé du conservatoire national des arts et métiers spécialité gestion des risques

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Analyser une situation et produire un diagnostic

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Identifier et évaluer les risques professionnels dans l'entreprise
- Promouvoir les pratiques de sécurité au travail
- Evaluer l'efficacité des mesures de prévention mises en place
- Etudier les conditions de travail pour proposer des améliorations ergonomiques
- Réaliser un audit

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Repérer et identifier des risques sanitaires et environnementaux — Transition écologique

Management, Social, Soin

- Identifier les aménagements nécessaires d'un poste de travail
- Former les employés aux normes de sécurité et de santé au travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Maintenir une veille réglementaire et technique
- Participer à des réunions multidisciplinaires
- Communiquer les résultats des études au médecin du travail

Savoir-faire secondaires

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Faire preuve d'appétence pour l'utilisation de logiciels numériques et de nouvelles technologies — Transition numérique
- Travailler en collaboration avec les représentants du personnel, les CHSCT (Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), et d'autres instances
- Rédiger le contenu d'un support de communication
- Mettre en oeuvre des actions de communication

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Réaliser des visites régulières des locaux et des ateliers pour identifier les risques potentiels et évaluer les conditions de travail
- Elaborer des actions ou des règles de prévention
- Former et informer les salariés pour les sensibiliser à la prévention des risques
- Surveiller le respect des normes de sécurité
- Proposer des améliorations pour optimiser les processus

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Evaluer les facteurs de nuisance de l'environnement scolaire ou professionnel et proposer des améliorations
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité

Management, Social, Soin

- Mettre en oeuvre les actions de transformation nécessaires aux changements Transition écologique Transition numérique
- Conseiller des entreprises
- Aider les entreprises à rédiger le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Communiquer efficacement avec les équipes et la direction
- Animer, coordonner une équipe

Développement économique

- Mettre en place des indicateurs de performance en sécurité
- Utiliser des méthodes d'organisation du travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) Transition écologique
- Planifier des interventions en cas d'accident ou d'incident
- Collaborer avec des équipes multidisciplinaires

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Avoir l'esprit d'équipe

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Normes et procédés

- Législation sociale
- Evaluation des risques professionnels
- Protection des personnes
- Protection des biens
- Normes rédactionnelles

Domaines d'expertise

- Santé et sécurité au travail
- Rédaction de rapports de sécurité
- Toxicologie
- Sécurité et hygiène industrielle
- Ergonomie
- Prévention des maladies professionnelles
- Prévention des risques psychosociaux

Techniques professionnelles

- Communication interpersonnelle
- Animation de réunions professionnelles

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Publics spécifiques

- Salariés

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public
- Travailleur indépendant

Types de structures

- Association
- Collectivités territoriales
- Entreprises et milieux professionnels
- Organisme public

Secteurs d'activité

- Santé
- Gestion administrative et ressources humaines

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail